DPS N°… - DIVECO – 2, …/ … / 2015

**CONTRAT DE SERVICES ENPI/2015/ 366-314**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**« Expertise Court Terme en statistiques et évaluations des pêcheries pour le Programme DIVECO 2»**

**Bénéficiaire : Ministère de l’Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche**

1. Cadre général du Programme 2

2. Contexte de la Mission 3

3. Objectif de la Mission 4

4. Résultats attendus de la Mission 4

5. Activités à réaliser 5

6. Organisation de la Mission 5

7. Durée, lieu et déroulement de la mission 6

8. Profil de l'Expert 6

9. Rapports 6

10. Contrôle et suivi de la mission 7

11. Contribution des bénéficiaires 7

12. Confidentialité 8

13. Format du Rapport Technique Final 8

# 

# Cadre général du Programme

Le Programme DIVECO II a été élaboré au regard du diagnostic du secteur pêche par les services du Gouvernement Algérien et de l’Union Européenne.

Celui-ci faisait état d’une part, de potentialités importantes d’augmentation et de valorisation de la production halieutique et de création d’emplois, d’autre part, de la nécessité d’un développement durable et inclusif du secteur avec une gestion durable des ressources naturelles mais aussi de l’encouragement du partenariat public-privé et d’un environnement plus favorable pour les entreprises, enfin d’un soutien de l’employabilité et de la compétitivité des entreprises.

Avec une façade longue de 1 284 Km qui abrite plus de 4 580 bateaux pour plus de 43 600 inscrits maritimes en 2012 et une production de 108 000 tonnes de poissons frais pour 2012 (dont plus de 80% de petits pélagiques), le secteur de la pêche et de l’aquaculture en Algérie présente des potentialités importantes de diversification de l’économie et de création d’emplois, notamment dans les zones côtières et rurales enclavées. La contribution du secteur à l’économie a d’autant plus de possibilités d’augmenter qu’actuellement le secteur contribuerait seulement à hauteur de 0.6 à 0.8% (selon les années) au PIB du pays et de 7% à 10% du secteur primaire. (TdR).

Ainsi a été identifié le besoin d’un soutien technique spécialisé d’accompagnement dans le contexte de réorientation stratégique du secteur par le Gouvernement, ce soutien est matérialisé par la création d'une Unité d'Appui au Programme (UAP).

AECOM International Development Europe en Consortium avec Tragsatec et Louis Berger, partenaires du consortium, et avec comme entité sous-traitante Imares Wageningen UR, a été invité par la Délégation de l’Union Européenne en Algérie à soumettre une offre pour le marché de services « Assistance Technique d’Appui (UAP) à la mise en œuvre du programme d’appui à la diversification de l’économie – secteur pêche (DIVECO2), Algérie » EuropeAid/135462/DH/SER/DZ).

L'objectif général du Programme dont ce marché fait partie est de contribuer à rendre l’économie algérienne plus diversifiée et moins dépendante des hydrocarbures. L'objectif particulier du présent contrat est d’augmenter la contribution du secteur de la pêche et de l’aquaculture à la diversification de l’économie algérienne par un développement durable et en améliorant les performances économiques.

Le programme DIVECO 2 succède au programme DIVECO 1 qui était focalisé sur les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du tourisme. DIVECO-2 accompagnera le Ministère de l’agriculture, Développement Rural et de la Pêche

Les bénéficiaires directs du Programme sont :

* Le Ministère de l’Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche (MADRP)
* Les institutions sous tutelle du MADRP (Chambre Algérienne de Pêche et d’Aquaculture (CAPA)
* Les Chambres des Wilayas de Pêche et d’Aquaculture (CWPA), les Chambres Inter-Wilayas de Pêche et d’Aquaculture (CIWPA), le Centre National de Recherche pour le Développement de la Pêche et de l’Aquaculture (CNRDPA) et les établissements de formation
* Les services déconcentrés, notamment les directions locales de la pêche et des ressources halieutiques.

Les autres bénéficiaires sont les organisations et associations professionnelles, les opérateurs privés et les entreprises du secteur ou liées au secteur.

Ce programme s’inscrit dans le cadre du programme national AQUAPECHE 2015-2020 , il fait partie du programme indicatif national pour l'Algérie pour la période 2011-2013 qui définit l'ensemble des interventions financées par l'UE en Algérie.

Les entités de gestion du programme sont détaillées de la manière suivante : un Directeur du Programme/régisseur et un Comptable national, une UAP (Unité d’Appui au Programme), un Comité de pilotage.

Le programme DIVECO-2 peut mettre à disposition du secteur de la pêche en Algérie les résultats obtenus et les leçons apprises en matière d'association et de commercialisation dans le secteur de la pêche dans d'autres pays riverains de la Méditerranée comme c'est le cas de l'Espagne. Dans ce pays, des grands progrès ont été achevés grâce à la consolidation des associations de pêche. Elles assument aussi l'initiative de la commercialisation directe des produits.

La Convention de Financement du Programme signée en 2013 (CF) établit les résultats attendus:

1. Le renforcement des capacités d'encadrement et de gestion des institutions publiques.
2. La promotion et la valorisation des filières par l'accompagnement en la distribution et la commercialisation.
3. Le renforcement des capacités des organisations professionnelles.

De même, la CF établit 15 activités pour réussir ces Résultats. Par ailleurs, les Termes de Références du Programme (TdR) et de l’Offre Technique établissent 34 Domaines d'Intervention (DI).

En accord avec la CF pour le résultat 2, la mise en œuvre s’effectuera au travers de projet pilotes de développement intégré. Les zones pilotes sélectionnées par le MADRP envisagées seraient les Wilayas de Ain Temouchent (avec quelques ports de la Wilaya de Tlemcen), Skikda (avec quelques ports de la Wilaya de Jijel) et Setif.

# Contexte de la Mission

La présente mission s’inscrit dans le cadre des activités d’assistance technique d’appui à la mise en œuvre du Programme DIVECO – 2 pour la première année.

Le bénéficiaire est l’Unité d’Appui au Programme à la mise en œuvre du DIVECO-2

Les institutions ciblées par la présente expertise sont :

* Le Ministère de l’Agriculture, du Développement Rurale et de la Pêche, et notamment la Sous-Direction des Statiques et des Etudes Prospectives (SDSEP)
* Le Centre National de Recherche et de Développement de la Pêche et de L’Aquaculture (CNRDPA)

Il s'agit d’appuyer l’UAP pour la préparation de la fiche technique de l’Activité 1.3 de la CF «Appui à l’amélioration des outils de suivi/évaluation pour une meilleure prise de décision » qui se rapporte aux domaines d’intervention suivants identifiés dans les TdR de l’Appel d’offre (annexe II):

* Appui à la mise en place d’un système de statistiques et d’information de la pêche et de l’aquaculture (23) ;
* Appui à l’amélioration de la mise en place d’un plan d’aménagement de gestion des pêcheries algériennes (PAGPA) (25)

# Objectif de la Mission

1. Déterminer les actions prioritaires pour améliorer le système d’information notamment de la collecte de données statistiques et socioéconomiques pour le MADRP qui feront l’objet d’activités dans le cadre du Programme DIVECO-2.
2. Déterminer les actions prioritaires pour améliorer le système d’évaluation des ressources halieutiques et de prospection de nouvelles pêcheries par le MADRP qui feront l’objet d’activités dans le cadre du Programme DIVECO-2.
3. Préparation avec l’UAP de la fiche technique de l’Activité 1.3 de la CF « Appui à l’amélioration des outils de suivi/évaluation pour une meilleure prise de décision »

# Résultats attendus de la Mission

1. Réaliser un diagnostic du système d’information de la pêche et fournir des recommandations pour son amélioration
2. Réaliser un diagnostic du niveau d’efficience du système d’échantillonnage des données de la pêche pour chaque port des sites pilotes
3. Analyser la pérennité des résultats du Programme FAO TCP/ALG/3301 « Assistance pour la mise en place d’un Observatoire Socioéconomique et Statistique National des Pêches » afin de passer à la deuxième étape qui est la mise en place d’un système de Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) de la Pêche.
4. Proposer des actions concrètes pour améliorer le système actuel d’évaluation des ressources halieutiques.
5. Proposer un plan des campagnes expérimentales dans le but de prospecter et de développer des nouvelles pêcheries.
6. Analyser le fonctionnement des pêcheries des zones pilotes et identifier les besoins
7. Elaborer la fiche technique de l’Activité 1.3 de la CF «Appui à l’amélioration des outils de suivi/évaluation pour une meilleure prise de décision » avec l’expert principal permanent des politiques de pêche de l’UAP.

Les indicateurs du résultat direct de la mission sont les suivants :

1. Une fiche technique

1. Un rapport de mission structuré comme suit :
   1. Diagnostic sur le système statistique et d’information de la pêche.
   2. Recommandations pour l’amélioration du système d’information de la pêche.
   3. Propositions pour l'implantation progressive d'un système de Suivi, Contrôle et Surveillance de la pêche en Algérie
2. Analyse du fonctionnement des pêcheries des zones pilotes et identification des besoins
3. Proposition d’actions concrètes pour améliorer le système actuel d’évaluation des ressources halieutiques
4. Proposition d’un plan de campagnes expérimentales dans le but de prospecter et développer des nouvelles pêcheries.

# Activités à réaliser

1. Réunions et de séances de travail à Alger, avec les cadres et ingénieurs du MADRP et de CNRDPA.
2. Visites de terrain au niveau des zones pilotes ciblées par le programme.
3. Séances de travail avec les bénéficiaires et l’équipe de l’UAP avant et après les visites de terrain
4. Préparation de la fiche technique et du rapport

# Organisation de la Mission

Cette mission sera assurée par 1 expert senior à mobiliser par le prestataire à travers le budget d’expertise de courte durée de son contrat de services.

Au démarrage de la mission, le expert aura un briefing avec les personnes en charge du suivi de la mission à l’UAP et au bénéficiaire, afin d’expliciter le cadre de l’action.

A la fin de la mission, le expert aura un débriefing avec l’UAP et le représentant(s) du bénéficiaire ;

L’expert en Politiques et stratégie de la pêche sera le chargé du suivi de la mission au sein de l’UAP et sera l’interlocuteur permanent au cours de la mission.

Toute modification de l'objet, des activités et/ou de la durée de la mission indiqués dans les présents termes de référence ne pourra intervenir qu’à travers un avenant aux TdR.

# Durée, lieu et déroulement de la mission

La durée globale de la mission est de 28 hommes-jours et le déroulement est le suivant :

1 semaine à Alger

2 semaines dans les deux (2) zones pilotes côtières.

2 semaines à Alger pour préparer le rapport de la mission et la fiche technique

Aux effets de la présente mission, les samedis seront considérés comme des jours ouvrables.

**Le lieu de travail** de l’expert sera Alger, les deux zones pilotes côtières et le siège de l’UAP á Alger.

Les frais de déplacement en dehors d'Alger seront considérés comme admissibles à un remboursement à titre de frais accessoires.

# Profil de l'Expert

Le CV de l’expert proposé par le prestataire devra répondre au profil suivant :

Expert en statistiques et évaluations des pêcheries

|  |
| --- |
| Catégorie de l’expert : Expert senior (> 15 ans d’expérience)  Qualifications et Compétences :   * Diplôme universitaire (Bac+ 4) en gestion des pêcheries * Titulaire d’un PhD ou d’un Master sur la pêche ou thème équivalent * Très bonne maitrise de la langue française (oral et écrit) ; des connaissances en arabe seront également prises en considération ; |
| Expérience générale  Expérience minimale de 10 ans en recherche de la pêche dans la région méditerranéenne.  Au moins deux d’expérience dans un environnement multiculturel; |
| Expérience spécifique  Expérience relative aux pêcheries de l’Algérie  Connaissance en matière de système de Suivi, Contrôle et Surveillance de la pêche |

# Rapports

Contenu et délais de soumission

L’expert aura la responsabilité de l’élaboration de la fiche technique de l’Activité 1.3 de la CF « Appui à l’amélioration des outils de suivi/évaluation pour une meilleure prise de décision » et du rapport final de mission en coordination avec l’UAP.

Le rapport avec les Résultats attendus de la Mission sera délivré en même temps que la fiche technique, c'est-à-dire, à la fin de la mission et de ce contrat.

A la fin de la mission, un rapport de mission sera rédigé selon le format standard du DIVECO-2, intégrant, en annexe, tous les documents élaborés dans le cadre de la mission.

Le rapport final de mission, intégrant en annexe tous les documents susmentionnés, devra être transmis par le prestataire à l’attention du directeur du DIVECO-2 en fin de mission

Toute modification et/ou complément d’information demandé par le Programme DIVECO-2 devra être intégré dans le rapport et transmis par le prestataire à l’attention du Directeur du DIVECO-2, dans les quinze jours calendaires suivant la date de la demande du Programme DIVECO -2 au plus tard.

Langue, format et quantité

Les rapports et tous les documents annexés seront rédigés en langue française et transmis par courrier électronique, par le prestataire, à l’attention du Directeur du Programme DIVECO-2, pour approbation, en format Word, police « Arial 11 ».

Le rapport final de mission et tous les documents annexés seront rédigés en langue française et transmis par services de messagerie express, par le prestataire, à l’attention du Directeur du Programme DIVECO-2, pour approbation, en :

* Format Word, police « Arial 11 »
* 3 exemplaires «papier»
* 1 copie CD

# Contrôle et suivi de la mission

L’expert rapportera à la personne de l’UAP DIVECO-2 chargée du suivi de la mission de tous les aspects afférents à ses interventions dans le cadre des présents termes de référence.

Le contrôle et le suivi de la mission se feront principalement à travers les rapports formels et les contacts avec l’Expert en Politiques et stratégie de la pêche chargée du suivi de la mission.

# Contribution des bénéficiaires

Le MADRP s’engage à :

* Organiser le mission aux sites pilotes.
* Consacrer le temps nécessaire à l’expert afin d’assurer le bon déroulement de la mission.
* Mobiliser tout le personnel du MADRP, CNRDPA et des sites pilotes concerné par la mission
* Mettre à la disposition du Programme DIVECO-2 et des experts toute l’information et la documentation nécessaire pour la réalisation de la mission.
* Informer le Programme DIVECO-2 de tout aspect susceptible d’affecter les résultats et/ou le bon déroulement de la mission.

# Confidentialité

Le prestataire et les experts sont tenus de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/ diffusion de tous ou parties des rapports de mission n’est admise sans autorisation écrite préalable du Directeur du Programme DIVECO-2). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

# Format du Rapport Technique Final

Page de Couverture

1. Table des matières
2. Liste des tableaux, graphes et photographies
3. Liste des annexes
4. Remerciements
5. Abréviations et sigles
6. Résumé analytique (max 2 pages en français)
7. Informations générales ou contexte
8. Approche de la mission
9. Commentaires sur les Termes de Référence
10. Organisation et Méthodologie
    1. Mise en œuvre des Termes de Référence
    2. Déroulement et détails de la mission.
11. Diagnostic sur le système des statistiques et d’information de la pêche.
12. Recommandations pour l’amélioration du système statistique et d’information de la pêche.
13. Des propositions pour l'implantation progressive d'un système de Suivi, Contrôle et Surveillance de la pêche en Algérie.
14. Analyse du fonctionnement des pêcheries des zones pilotes et identification des besoins
15. Proposition des actions concrètes pour améliorer le système actuel d’évaluation des ressources halieutiques.
16. Proposition d’un plan de campagnes expérimentales dans le but de prospecter et développer des nouvelles pêcheries.
17. Proposition de Fiche Technique de l’Activité 1.3 de la « Appui à l’amélioration des outils de suivi/évaluation pour une meilleure prise de décision »

**Annexes**

* + Termes de Référence
  + Itinéraires, institutions et personnes consultées
  + Liste des rapports et des documents consultés
  + Photographies des principaux évènements et activités pour illustrer les activités menées et les résultats achevés.
  + Résultats techniques et CD/DVD comprenant les données collectées (photographie) ou utilisées et autres produits digitaux spécifiques